

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 11. 8. 1908

DE  
Peinture et de Sculpture

DE  
BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5090/108

OBJET

A M. Jules Clémens

14 quai aux Herminiers

E/O

Nous avons l'honneur de vous <sup>appeler</sup> faire connaître  
que la résolution de la Commission directrice  
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les  
collections de l'État, d'un tableau  
qui faisait l'objet de votre lettre  
du 2 juin dernier.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur,  
à votre disposition, pour <sup>être</sup> ~~être~~  
être retiré <sup>sans la quinzaine</sup> au Palais des Beaux-Arts, rue du  
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé  
accompagné de la présente.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance  
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

NOTES

Copie/expédiée le 11. 8. 1908

5)

Je ne romais avoir  
retiré du Palais des Beaux  
Arts rue du Musée N° 9  
le tableau que j'y avais  
déposé le 2 du mois de Juin  
croyant que l'on aurait pu  
en faire l'acquisition.

Bruxelles le 25 Aout 1908

J. Clereux

Quai aux Orfèvres N° 14 Bruxelles

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

Bruelles, le 11 Avril 1908

Secrétariat  
TÉLÉPHONE 9631

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous rappeler que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les Collections de l'Etat, du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 2 juin écoulé.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition devra être retiré dans la quinzaine, au Palais des Beaux Arts, rue du Musée n. 9. contre la remise d'un récépissé verbal agréé. Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Le Secrétaire

René Levaey

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N<sup>o</sup> 5090/108

Objet :

ANNEXE

Expédié le  
Copie DG 12.6.08

Bruxelles, le

12 juin 1908

3

à M<sup>r</sup> Jules Cleren  
14, quai aux Brègues  
Bruxelles

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission  
Directrice d'acquérir pour les collections de l'État  
le tableau que vous avez bien voulu  
offrir de céder à ces fins par votre lettre  
du 9 courant

Je vous prie, M<sup>r</sup> Cleren, l'assurance  
de ma haute considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Bruxelles le 2 Juin 1908 <sup>5094108</sup>

Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de présenter  
à l'examen de la Commission  
du Musée Royal, le Tableau représentant  
le portrait du Cardinal, Prince de  
Frankenberg, Archevêque de Malines  
en 1782, mort à Brera en 1804.

Cette œuvre est en possession de  
ma famille depuis 70 ans.

Par sa valeur historique et aussi  
artistique, elle peut présenter de  
l'intérêt pour la galerie historique de  
notre galerie nationale.

Si la Commission juge opportun  
d'en faire l'acquisition, je me tiens  
à votre disposition pour fixer les  
Conditions de la vente que je désire

en faire, & se laisse à votre entière  
disposition, pour tel jour qu'il  
vous conviendra de déterminer.

Agéez, Monsieur le Président  
l'expression de mes sentiments  
les plus distingués.

Jules Chren

14. Quai aux Brégués

Bruxelles.